



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

### SEANCE DU 11 DECEMBRE 2015

#### au 5 Cité de la Traverse - Salle de la Traverse - Poitiers

En vertu des articles L.2131-1, L.5211-2 et L.5211-3 du CGCT, le Président de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers atteste que le présent acte a été affiché, transmis en Préfecture  
le .....  
et/ou notifié le .....  
et qu'il est donc exécutoire.  
Pour le Président, par délégation,

Secrétaires de séance : Mme RUY-CARPENTIER & M. DEVERGNE

Nbr de membres en exercice : 63

Quorum : 32

Date de la convocation : 13/11/2015

Affichée le : 15/12/2015

Président de séance : Alain CLAEYS, Président

#### Présents :

BELGSIR El Mustapha, BLUSSEAU Jean-Daniel, BROTTIER Philippe, BURGERES Christine, CHALARD Francis, CHARDONNEAU Jean-Louis, CLEMENT Dominique, CORNU Bernard, CORONAS Patrick, EIDELSTEIN Claude, GERARD Anne, HALLOUMI Abderrazak, HOFNUNG Daniel, JARDIN Florence, KIRCH Olivier, LEY Véronique, LUCAUD Laurent, MORISSEAU Gilles, PELTIER Joëlle, SAUVAGE Corine, SOL Gérard, TANGUY Alain, TRICOT Aurélien, **Membres du Bureau**

ARFEUILLERE Jacques, AUBERT Sylvie, BATAILLE Martine, BLANCHARD Gérald, BOUARD Cendrine, BRILLAUD Jean, CHALLET Louis-Marie, CHAUVIN Jacky, COBERAC Jeannie, COINEAU Dany, COMPTE Jean-Marie, DAIGRE Jacqueline, DELHUMEAU-DIDELOT Stéphanie, DEVERGNE Ludovic, DIVERSAY Michel, FAUGERON Agnès, FRAYSSE Christiane, GARABEDIAN Nicole, GAUBERT Jacqueline, GIRAUD Philippe, JEAN Yves, MARCINIAK Marie-Christine, MORCEAU Francette, PALISSE Philippe, PERRIN Bernard, PERSICO Patricia, PETERLONGO Bernard, PROST Marie-Dolorès, ROUSSEAU Eliane, RUY-CARPENTIER Cécile, SARRAZIN-BAUDOUX Christine, SIRAUT Daniel,  
**Conseillers communautaires Titulaires**

#### Absents excusés :

FAURY-CHARTIER Michèle, GUERINEAU Diane, MICHELIN Joël, RIMBAULT-RAITIERE Nathalie, ROBLOT Edouard, VALLOIS-ROUET Laurence, VERDIN Alain, **Conseillers communautaires Titulaires**

M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée les pouvoirs écrits, de voter en leur nom, donnés par les Conseillers Communautaires empêchés d'assister à la séance, à l'un de leurs collègues, en exécution de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nom du mandant	Nom du mandataire
HALLOUMI Abderazak (à compter de la 10)	Daniel HOFNUNG
Yves JEAN (à compter de la 10)	Jacqueline GAUBERT
Christine SARRAZIN-BAUDOUX (à compter de la 3)	Francis CHALARD
Eliane ROUSSEAU (à compter de la 2)	Francette MORCEAU
Laurence VALLOIS-ROUET	Christine BURGERES
Diane GUERINEAU	Jean-Daniel BLUSSEAU
Dolorès PROST	Gérald BLANCHARD
Nathalie RIMBAULT-RAITIERE	Laurent LUCAUD

#### Observations :

Le procès-verbal du Conseil communautaire du 26 juin 2015 a été approuvé.

Le rendu compte des délégations au Président et au Bureau n'a donné lieu à aucune observation : Liste des Arrêtés de Délégation de Pouvoir au Président - Liste des Marchés et leurs avenants - Liste des Délibérations prises par les Bureaux Délibérants des 3 septembre 2015 et 10 décembre 2015.

L'ordre de passage des délibérations en séance : De la 9 à la 10 puis de la 98 à la 101 puis la 59 et 60 puis l'ordre initial a été repris. Départs : Mme ROUSSEAU à la 2 ; Mme SARRAZIN-BAUDOUX à la 3 ; MM. JEAN et HALLOUMI à la 10 ; M. PALISSE à la 24 ; M. TRICOT à la 66 et M. MORISSEAU à la 98.

N°: 11

Date réception Préfecture

<b>Conseil du 11/12/2015</b>		<b>Identifiant :</b> 2015-0497	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs :
 <b>Grand Poitiers</b> COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION		<b>Titre :</b> 75 - Autres produits de gestion courante pour la location de la salle des Castors - Tarifs 2016	
DIRECTION GENERALE DES SERVICES SERVICE CABINET DU PRESIDENT		<b>Etudiée par :</b> Le bureau du 12/11/2015 La commission Attractivité économique et développement de l'espace communautaire du 19/11/2015 La commission Générale et des Finances du 04/12/2015	
		<b>Rapportée par :</b> CLAUDE EIDELSTEIN	

Nomenclature Préfecture N° 1 : 7. Finances locales  
Nomenclature Préfecture N° 2 : 6. Contributions budgétaires

Grand Poitiers possède dans son domaine public non routier la salle communautaire dénommée la salle des Castors, située à Buxerolles, place des Castors.

Les tarifs de location de la Salle des Castors ont été fixés en dernier lieu par délibération de la Communauté d'Agglomération du 5/12/2014.

Il convient de revoir les tarifs de location de cette salle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

Néanmoins, conformément à l'article L.2144-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, la mise à disposition de la salle aux syndicats et partis politiques sera consentie à titre gratuit dès lors que leur occupation est justifiée par un intérêt public communautaire.

De plus, dans le cadre de l'application de la loi de Démocratie de Proximité pour l'information des habitants et le traitement égalitaire des candidats, la gratuité sera appliquée aux candidats à une élection souhaitant réserver la salle des Castors, pour la période couvrant la durée de la campagne officielle de chaque consultation électorale, ainsi que les deux mois qui précédent.

En outre, et conformément à l'article L.2125-1 du Code de la Propriété des Personnes publiques, la gratuité sera accordée à toute manifestation organisée par les associations à but non lucratif du territoire de Grand Poitiers qui concourt à un intérêt public communautaire, par les écoles primaires et les communes de Grand Poitiers et par Grand Poitiers.

En toute hypothèse, la location de cette salle devra faire l'objet de la signature d'une convention de location préalablement à toute occupation conformément aux règles édictées par le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques.

En cas d'annulation de la manifestation, après signature de la convention de location (AOT), dans les 7 jours ouvrés qui précèdent la manifestation, le montant total TTC de la location restera à la charge du loueur. Cette procédure sera aussi appliquée aux organisateurs qui bénéficient de la gratuité sur la base du tarif 1.

Une pénalité de **150 €** est appliquée pour ménage non fait lorsque la salle louée est rendue sans avoir été parfaitement nettoyée.

Par conséquent, il vous est proposé :

- d'accepter les tarifs de location ci-dessous indiqués ;
- d'accepter la gratuité dans les conditions ci-dessus indiquées ;
- d'autoriser Monsieur le Président ou, en cas d'empêchement, son représentant, à signer tous documents à intervenir à ce sujet ;
- et d'encaisser les recettes au budget 07 de Grand Poitiers, service 1100, article 752.2, code fonction 91.0.

Il vous est donc proposé d'appliquer une hausse de 2 % aux tarifs de location des salles. La TVA en sus en vigueur s'ajoutera à ces tarifs.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, les tarifs forfaitaires HT par jour d'occupation seront les suivants :

### **TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES CASTORS – GRAND POITIERS**

TYPE D'ORGANISATEURS ET DE MANIFESTATIONS	TARIF PAR JOUR DE LOCATION de 8 h 00 à 2 h 00 du matin	
	Local	Sonorisation (détail auprès des services de la Mairie)
<b>SALLE DES CASTORS</b>		
<b><u>Gratuité :</u></b>  Toute manifestation organisée par Grand Poitiers, les communes de Grand Poitiers, les associations à but non lucratif, les établissements scolaires du 1er degré, les syndicats, les partis politiques du territoire de Grand Poitiers, dont la manifestation concourt à un intérêt public communautaire.	0,00 €	0,00 €
<b><u>Tarif 1 :</u></b>  Toute manifestation organisée par les associations de Poitiers avec des entrées payantes ou de la vente, les administrations et leurs établissements publics, les établissements scolaires du 2d degré et universitaires, et les particuliers de Grand Poitiers.	159,00 €	53,00 €
<b><u>Tarif 2 :</u></b>  Toute manifestation organisée par les sociétés privées, industrielles, commerciales, ainsi que les associations, les collectivités et les particuliers hors Grand Poitiers.	471,00 €	159,00 €

**AFFICHEE LE :** 15/12/2015

**Adoptée**

**Vote pour :**

**Nombre :**

**Vote contre :** Mmes DAIGRE, DELHUMEAU-DIDELOT, PROST, MM. BLANCHARD, ROBLOT, Mme FRAYSSE et M. ARFEUILLERE

**Nombre :** 7

Pour extrait conforme,  
Pour le Président, le Vice Président :



**Abstention :** Mme MARCINIAK

**Nombre :** 1

**Ne prend pas part au vote :**

**Nombre :**

**Mouvement des Elus :**

**Autres mentions de vote :**